

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

vendredi 30 juin 2017

Gestion des déchets

Nouvelles consignes de tri : mode d'emploi

À compter du lundi 3 juillet 2017, les jours et horaires de collecte des bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif (bacs jaunes) sont modifiés pour l'ensemble des habitants de Rennes Métropole.

Quelques conseils et informations pratiques

- Les habitants n'ayant pas encore reçu leur bac jaune (petits collectifs, lieux dits en regroupement), peuvent continuer à utiliser les sacs jaunes.
- En cas de non collecte (retard ou décalage exceptionnel du calendrier de collecte), il convient de laisser le bac sorti jusqu'à ce qu'il soit collecté.
- Sur le quartier Centre de Rennes, pour garantir la collecte, les bacs doivent être sortis pour 9 h précisément les mardis et vendredis. Sur tout le reste de la métropole (quartiers rennais et communes), les bacs doivent être sortis à 6 h pour les collectes du matin et à 15 h pour celles de l'après-midi.
- Les demandes visant à recevoir un bac jaune plus petit ne seront traitées qu'à la fin de l'année 2017.

Pour tout renseignement, les habitants peuvent s'adresser par mail au service déchets (dechets@rennesmetropole.fr) en indiquant l'objet de leur demande ainsi que leurs coordonnées téléphoniques.

En cette période de transition, la plateforme téléphonique (numéro vert : **0 800 01 14 31**) est très sollicitée et il est préférable, pour les habitants qui le peuvent, d'envoyer un mail.

À tout moment, les habitants peuvent également retrouver les jours de collecte et les consignes de tri sur le site internet www.dechets.rennesmetropole.fr

Pratique

- Dossier de presse : [Collecte et traitement des déchets : nouveau marché de collecte et nouvelles consignes de tri](#)
- Site internet : www.dechet.rennesmetropole.fr

